

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

25 janvier 2021

Heure : 19H15 / 21H30

Lieu : Salle Louis Taupin

Présents

A.Vallet : maire

L.Bianchi : 1er adjoint

Conseillers municipaux :

Mmes N.Bretin, C.Lafond, C.Leyreloup, N.Hoslet,

M. A.Boutry, L.Faraut, L.Jacq, T.Parin.

Excusés : Mme M.Grangeon,

Absents :

Pouvoirs :

Mme M.Grangeon donne pouvoir à M. A.Boutry.

Points abordés selon ordre du jour :

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance et fait l'appel des membres de l'équipe municipale.

Le quorum est atteint.

1 / Délibération portant sur les statuts du SIRP (syndicat inter- communal du Regroupement Pédagogique) :

Le SIRP regroupe les écoles de Billy-Chevannes, Bona et Saxi-Bourdon.

M. le maire reprecise les circonstances de la réécriture des statuts du SIRP par les membres du bureau exécutif (Mme B.Caysac, Présidente, Mme C.Leyreloup et M. J.L.Commaille) et donne lecture des modifications apportées.

Un règlement de fonctionnement est également formalisé.

Après en avoir délibéré,

=> à l'unanimité, les membres du Conseil municipal valident les nouveaux statuts du SIRP et son règlement.

2 / Délibération portant sur l'affectation des opérations pour la Dotation Cantonale d'Equipement 2020 :

M. le maire précise les opérations inscrites pour l'octroi de la subvention de la DCE 2020. Elles portent notamment sur :

- le ponceau de Criens,
- les rideaux solaires de la salle de classe,
- les panneaux d'isolation de la salle des fêtes,

- la Croix de Bois Rétif.

Le montant de la subvention s'élève à 4.700 €.

Après en avoir délibéré,

=> à l'unanimité, les membres du Conseil municipal valident l'affectation des opérations énumérées ci-dessus.

3 / Délibération portant sur l'affectation des opérations pour la DCE 2021 :

M. le maire propose d'affecter les opérations suivantes pour l'élaboration du budget prévisionnel d'investissement au titre de la DCE 2021 :

- pose d'une toiture de la salle des fêtes en tôle bac acier avec isolant,
- pose de 12 fenêtres PVC avec rideau intégré à la salle des fêtes,
- pose de la porte d'entrée en PVC de la « Maison de la poste »,
- coût de la cartographie pour localisation GPS des rues de Billy-Chevannes par la responsable de La Poste : 600 €.

Après en avoir délibéré,

=> à l'unanimité, les membres du Conseil municipal valident l'affectation des opérations pour la DCE 2021.

4 / Délibération portant sur la demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local Exceptionnelle 2021 (DSILE 2021) :

L'état s'est engagé dans le cadre du Plan de Relance a concentré ses efforts dans la rénovation énergétique des bâtiments publics. Ainsi les collectivités territoriales sont mobilisées pour présenter des projets d'amélioration de rénovation thermique.

M. le maire précise que l'investissement 2021 devait porter initialement sur la réfection d'une partie de la toiture de l'église St Marcel à Billy-Chevannes. Il propose de saisir l'opportunité qu'offre cette dotation.

Le dossier est présenté et s'appuie sur les préconisations issues du pré –diagnostic énergétique des bâtiments publics réalisé en 2019 par le bureau d'étude AD3-E mandaté par le SIEEEN.

Les opérations portent sur :

- la rénovation totale de la toiture de la salle des fêtes par des tôles bac acier sandwich pour un montant HT de 15.137,50 €,
- la pose de 12 fenêtres en PVC avec rideau intégré pour un montant HT de 8.958,24 €.

Après en avoir délibéré,

=> à l'unanimité, les membres du Conseil municipal valident le dépôt du dossier et autorise le maire à faire toutes les démarches administratives.

5 / Informations diverses :

→ Prix du repas de la cantine scolaire :

Le prix actuel du repas est de 3,95 €. Il est préparé par le restaurant « Le Bossu » à Rouy dans le cadre d'une convention.

Le coût du transport est assuré par la commune.

M. le maire propose de maintenir le prix du repas actuel.

L'ensemble de l'équipe municipale valide le montant actuel.

→ Pose du nouveau calvaire à Bois Rétif :

Au cours du mois de décembre 2020, l'entreprise Commaille de Saxi-Bourdon a installé le nouveau calvaire au lieu-dit Bois Rétif.

→ Point sur les projets en partenariat avec le Conseil Régional de Bourgogne :

M. le maire fait le point sur les différents projets de plantations :

- rue des Comes : réalisation des 100m de plantation restants et remplacement de 2 noyers et arbustes,
- remplacement de trois arbres fruitiers (vergers de l'église de Chevannes et de Nanteuil),
- Croix de Criens : 19 arbres devront être plantés (route de Frasnay et route de Criens),
- plantation des arbres de naissances des enfants nés en 2017 :

- ★ Lili : un amélanchier
- ★ Tylia : un alisier
- ★ Eloise : un saule
- ★ Ly lou : un alisier

Projet 2021 à déposer : alignement d'arbres rue Brulé à Criens.

→ Travaux :

- Salle des fêtes :

Réparation de la porte d'entrée suite aux dégâts occasionnés lors d'une manifestation en 2019.

La serrure de celle-ci a été changée.

- Elagage sur la route départementale :

A la demande de la direction de l'Unité Territoriale des Infrastructures Routière de la Nièvre, l'entreprise Chevrier a procédé le 07 janvier à l'élagage des arbres du bois plongeant sur la route départementale D978.

Montant = 600 €.

- Demande de devis pour éclairage public :

M. le maire fait part de sa demande au SIEEEN pour la pose de l'éclairage public à Nanteuil (maison de M. et Mme J.L.Championnat et M. Marguerie).

En fonction du montant de l'opération, la réalisation sera programmée en 2021 ou 2022.

- Demande de devis pour installation eau chaude dans les sanitaires de l'école maternelle.
- Demande de devis pour remplacer l'éclairage public actuel en LED.

→ Distribution de la galette des rois pour les Aînés :

Le week-end du 16 janvier, Mmes N.Bretin et N.Bianchi et le maire ont distribué à l'ensemble des Aînés une galette individuelle fabriquée par la boulangerie Dartois.

6 / Questions diverses :

M. le maire évoque trois sujets :

- Les vœux pour l'année 2021 : pas de séance publique du fait de la situation sanitaire
Une carte de vœux sera transmise à l'ensemble de la population soit dans la boîte aux lettres, soit par mail.

- Incendie chez M. et Mme Arnaudo-Gely :

M. le maire propose le versement d'un don de 150 € à la famille et d'accueillir Madame Arnaudo-Gely dans les locaux de la mairie afin qu'elle puisse maintenir son activité professionnelle.

Validation du conseil municipal.

- Entrée du cimetière :

M. le maire précise que la porte du nouveau cimetière est fermée au public. Seules les entreprises de pompes funèbres y ont accès.

Le public accède au cimetière par son entrée principale.

Le maire clôt la séance à 21h30.

Prochain conseil municipal : Mars 2021